



# Concours de la meilleure soupe et de la meilleure déco 2019

**Contacts :**

- Ben Deparis 06 21 99 04 77
- OTSI 04 66 45 01 14



# REGLEMENT



## Article 1 :

L'association « GENS DE LA SOUPE » organise le concours de la meilleure soupe et de la meilleure déco qui est ouvert à tous, seul ou en équipe.

## Article 2 :

Inscription gratuite jusqu'au samedi 26 octobre 2019 à 12h à l'office de tourisme de Florac (20 participants maximum).

Les retardataires seront acceptés en fonction des places disponibles et ce jusqu'à 16h maximum (cela ne dispense en rien des clauses du règlement ; nom de la soupe + déco)

## Article 3 :

Pour valider votre inscription, vous devez donner un nom à votre soupe et prévoir de l'expliquer au jury officiel.

Un bocal de 500ml vous sera remis à votre installation.

## Article 4 :

RDV le samedi 26 octobre 2019 à partir de 14h au point info du concours (caravane aubergine) sur l'esplanade où vous sera remis votre numéro de stand ainsi qu'un bocal.

Le jury fera un tour des stands pour en apprécier votre décoration et votre accueil (chaleureux) à 16h30 et notera gustativement chaque soupe à 17h précise : n'oubliez donc pas la décoration de votre stand, soyez à l'heure et de bonne humeur !)

## Article 5 :

Chaque concurrent exposera sa soupe sur une table de 0,80 x 1,20 m fournie par nos soins et déjà en place à votre arrivée.

*Chacun devra s'occuper de prévoir un moyen pour maintenir sa soupe au chaud.*

## Article 6 :

Seules les soupes maisons sont acceptées (soupes en briques et sachets interdits)

## Article 7 :

Vous attendrez l'ouverture officielle du concours prévue à **17h** avant de commencer à servir votre préparation.

Attention, moins vous en servirez à la fois, plus de personnes pourront la goûter. N'oubliez pas votre louche pour la servir !

## Article 8 :

Un jury « officiel » évaluera les soupes à l'aide d'une grille. Cette grille comportera 4 critères qui seront notés de 1 à 5 points.

Le cumul des notes pour chaque concurrent permettra de déterminer les 3 soupes les plus appréciées, qui seront récompensées d'un prix.

## Article 9 :

**1) Le nom et la présentation de la soupe** (vous devrez venir présenter au jury votre soupe et le nom que vous aurez choisi)

**2) La consistance, la couleur et l'aspect** (morceaux, moulinée, mixée...)

**3) La saveur, le goût** (parfum, odeur...)

**4) L'originalité de la recette** (locale, exotique, grand-mère, grand chef...)

## Article 10 :

Le jury populaire, votera pour la meilleure décoration/présentation du stand (le plaisir des yeux avant la dégustation) et décernera le prix de la meilleure déco.

Des châtaignes vous seront remises au point info du concours et/ou tout au long de l'après-midi.

## Article 11 :

Le résultat du concours sera annoncé à **20h30** à l'Esplanade et des lots viendront récompenser les grands vainqueurs !

## BULLETIN D'ADHESION

**Nom de l'équipe ou du candidat :**

**Nom de la soupe :**

**Tel :**

**Mail :**

*« Je déclare avoir pris connaissance du règlement et affirme porter l'entière responsabilité quant aux produits et ingrédients utilisés dans ma soupe. »*

**Fait à Florac le**

**Nom, Prénom, Signature**

*« J'autorise mon (mes) enfant(s) mineur(s) à participer au concours de la soupe suivant le règlement ci joint. »*

**Signature des parents :**

